

Que font-ils
de notre
argent ?

Ces très chers clubs sportifs de haut niveau

Angers Sco, Cholet-basket... Le Maine-et-Loire compte huit clubs sportifs de haut niveau. Tout bon pour l'image des villes. Mais à quel prix ?



Le Maine-et-Loire compte sept clubs sportifs de haut niveau. Ici : Cholet-basket, les Ducs d'Angers et Angers Sco.

Quest France – Lundi 8 octobre 2012

Enquête

La Cour des comptes le reconnaît. « **La sécurité et la transparence des relations entre les collectivités locales et les clubs professionnels ne sont pas totalement garantis.** » (1) Autant dire qu'il n'est pas aisé de savoir comment les collectivités locales financent leurs clubs sportifs de haut niveau.

Des comptes rarement vérifiés

En apparence, c'est clair. Chaque année, les communes ou les agglomérations votent une subvention. En contrepartie, les clubs doivent fournir leur bilan et leur compte de résultat. Du moins, ceux qui perçoivent plus de 153 000 € par an ; ce qui est le cas de six des huit clubs de haut niveau du Maine-et-Loire (lire ci-contre).

Dans la pratique, c'est plus compliqué. Il suffit de se souvenir de l'affaire Willy Bernard. L'ancien président d'Angers Sco a pu puiser dans les comptes du club sans que la Ville d'Angers s'en aperçoive. Sans aller jusqu'à cet extrême, la Cour des comptes remarque : « **Les collectivités s'assurent rarement que l'argent public est utilement dépensé.** »

Premier point d'achoppement : les subventions. En théorie, elles doivent répondre à un besoin précis. Dans la réalité, les dépenses des clubs sont rarement contrôlées. Pourtant, remarque Louis Valleraud, président de la chambre régionale des comptes des Pays de la Loire, « **les collectivités devraient évaluer les résultats atteints par rapport aux objectifs qu'elles ont fixés** ». En mars, cependant, le député Gilles Bourdouleix, maire de Cholet, avait fustigé les mauvais résultats de Cholet-basket : « **Quand on finance une image, il faut qu'elle soit positive.** »

Le coût des équipements

Deuxième grosse dépense : les équipements sportifs. Qui coûtent aussi cher à construire qu'à entretenir. Angers s'est toujours refusé à financer un nouveau stade pour le Sco. Mais la Ville a dépensé en 2010 plus de deux millions d'euros pour construire une nouvelle tribune et changer la pelouse du stade Jean-Bouin.

A Cholet, c'est promis, **CB** aura une nouvelle salle en 2015 ou 2016. Coût de l'investissement : 50 ou 60 millions d'euros. Tellement énorme qu'il est impossible que la salle ne serve que pour le basket. Problème : le ca-

lendrier des matches, à court terme, est incompatible avec celui des grandes tournées de spectacles qui se prévoient deux ans à l'avance.

Les clubs devraient-ils payer pour utiliser ces salles et stades ? Cholet a répondu oui. **Cholet-basket** débourse, chaque saison, 90 000 € pour utiliser la Meilleraie ; auxquels s'ajoutent 52 000 €, pour les chapiteaux de réception.

Angers a au contraire choisi de mettre à disposition ses installations à titre gratuit. Ce que n'apprécie guère la chambre régionale des comptes, dans son dernier rapport sur la ville : « **Dès lors que le bénéficiaire en tire un revenu, [cela] paraît des plus critiquables.** » En 2010, Angers a dépensé 244 000 € pour entretenir Jean-Bouin ; dont 136 000 € uniquement pour le Sco.

(1) Ce rapport national de décembre 2009 est toujours d'actualité, selon Louis Valleraud, président de la chambre régionale des comptes des Pays de la Loire.

Dossier : Marianne DEUMIÉ

« Seule, La Romagne ne serait pas en Pro A »

Trois questions à...

Votre commune, moins de 2000 habitants, a un club de tennis de table au plus haut niveau national. C'est donc possible ?



Alain Breteaudeau,
maire de La Romagne.

Avant de rejoindre la communauté d'agglomération du Choletais (Cac), en 2002, c'est la commune qui donnait une petite subvention au club. Mais la Stella n'était pas au niveau actuel [elle était au 3^e niveau national]. Si la Cac n'avait pas pris la compétence sport de haut niveau, elle y serait toujours. Aujourd'hui, elle a un budget de 285 000 €, dont 135 000 viennent de la Cac, 44 000 du conseil général et 35 000 du conseil régional.

Pour la commune, il reste quelques frais. Contrebalancés par les retombées ?

On paie les fluides (eau, électricité...) et on nettoie les salles, dont certaines sont occupées aussi par d'autres clubs de la commune. Ça représente peut-être quatre heures de travail par semaine. Quant aux retombées financières, il n'y en a pas vraiment. Par contre, en terme d'image, je dis toujours qu'il faut qu'on parle de La Romagne. Les soirs de match, ce sont 600 personnes qui viennent de bien au-delà de la Cac. Et en vacances, à l'autre bout de la France, on tombe sur des amateurs qui connaissent La Romagne.

Le chantier de la nouvelle salle, qui coûte 2 millions d'euros, est en cours...

Là encore, c'est grâce à la Cac. Pour ce dossier, c'est nous qui en profitons. En septembre 2013, la Stella jouera dedans, et il y aura aussi le centre de formation. Peut-on parler de retour sur investissement ? C'est du loisir. Comme pour la culture, ce n'est pas forcément quantifiable.

Ouest France – Lundi 8 octobre 2012

En chiffres...

Les huit clubs de haut niveau du Maine-et-Loire. Angers Sco, Cholet-basket, Angers Noyant (hand-ball), Ducs d'Angers (hockey-sur-glace), Angers basket-club, La Vaillante (tennis de table), Stella La Romagne (tennis de table), UF Angers (basket L2F).

Les subventions de la Ville d'Angers. Angers Sco : 610 500 €. Angers Noyant : 600 000 €. Ducs d'Angers : 550 000 €. Angers basket-club :

600 000 €. La Vaillante : 160 000 €. La part des clubs pro dans les subventions sportives d'Angers était de 64 % en 2010.

Et celles de la communauté d'agglomération du Choletais. Cholet-basket : 840 000 €. Stella La Romagne : 140 000 €.

2,3 millions. Le maximum, par saison, que peuvent recevoir les clubs

sportifs de haut niveau, toutes collectivités confondues. Le conseil régional, comme le Département, financent aussi les clubs cités plus haut.

Prestations de service. Ce sont les achats de places dans les stades ou les achats d'espaces publicitaires. Ces prestations sont plafonnées à 1,6 million par saison. En 2010, Angers a dépensé ainsi près de 400 000 € pour le Sco.

Ouest France – Lundi 8 octobre 2012